



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémorations

Question écrite n° 64372

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, sur la nécessité de profiter des commémorations de la guerre de 1914 pour mettre en lumière certains événements moins connus afin de rapprocher les peuples. Par exemple, si les commémorations évoquent à juste titre les guerres et les combattants, certains épisodes pourraient être valorisés à l'instar des populations étrangères qui ont participé au creusement des tranchées et au fonctionnement des manufactures. En effet afin de soutenir l'effort de guerre dans les zones de l'arrière-front, chaque Nation fait appel à une main-d'œuvre étrangère qui permet de décharger les soldats des contingences matérielles et logistiques. L'armée britannique a par exemple créé des *labour corps* (unités de travail) composés de civils volontaires comptant jusqu'à 1918 100 000 Égyptiens, 21 000 Indiens et 20 000 Sud-Africains sur les deux fronts français et moyen-oriental. En ce qui concerne la France, des accords bilatéraux conclus avec la toute nouvelle République de Chine en mai 1916 ont permis à des paysans chinois originaires pour la plupart des provinces du Shandong et du Jilin d'être employés sur le sol français sous le contrôle direct de chacune des armées. Ces paysans travaillaient dans des conditions difficiles et avaient des difficultés à communiquer avec les soldats, ce qui a accentué leur isolement. Les relations entre cette main-d'œuvre chinoise et les populations locales ont été difficiles. En 1918, selon les recherches menées par Edouard Roose, on compte dans la région Nord-Pas-de-Calais 17 camps regroupant jusqu'à 96 000 hommes. Les principaux camps sont situés à Boulogne-sur-Mer, Wimereux et Etaples où les Chinois ont assuré pour les Britanniques le déchargement des navires venant d'Angleterre. Ils travaillaient également dans les manufactures d'armes et les chantiers navals. Il aimerait savoir si des événements franco-chinois pourraient être inclus dans la série des commémorations afin de rendre hommage à la main-d'œuvre étrangère et en particulier à l'aide matérielle apportée par ces milliers de Chinois au creusement des tranchées et au fonctionnement de nos manufactures. Ce serait l'occasion de construire une véritable mémoire du futur en réinstituant un rapport à notre histoire pour favoriser le dialogue entre les peuples.

Texte de la réponse

L'année 2014 a marqué le début du cycle des commémorations nationales et internationales du centenaire de la Première Guerre mondiale. Ce cycle commémoratif fait apparaître des enjeux de première importance, tels la compréhension d'un conflit auquel participèrent de nombreux pays, l'hommage rendu à ceux qui vécurent la Grande Guerre et firent le sacrifice de leur vie, ainsi que la transmission de cette mémoire aux jeunes générations. La Grande Guerre fut à l'évidence un conflit mondial dont les multiples implications doivent être examinées à l'aune de cette échelle géographique mais également au regard de l'époque dans laquelle ce conflit s'est déroulé, à savoir celle d'Empires coloniaux ultramarins. Ainsi, en 14-18, des combats ont eu lieu également en Afrique et en Asie. Les populations autochtones ont alors été mobilisées pour se battre sur leur territoire ou servir la guerre des puissances belligérantes. Elles ont aussi été mobilisées pour renforcer les armées qui s'affrontèrent en Europe, qu'il s'agisse de troupes combattantes, d'unités de soutien logistique ou encore de main-d'œuvre ouvrière. Des milliers d'hommes ont ainsi été employés, requis, déplacés, souvent de

force, pour soutenir l'effort de guerre. En tout état de cause, cette page d'histoire a été intégrée dans le cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale. C'est ainsi que la mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et son conseil scientifique présidé par l'historien Antoine Prost ont organisé, à Paris, le 21 mai 2014, en collaboration avec le ministère des affaires étrangères et du développement international, le colloque international « Travailleurs et soldats. Les hommes des colonies dans la Grande Guerre ». Ce colloque a été ouvert par le secrétaire d'Etat chargé du développement et de la francophonie et le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire. Sa deuxième partie a été consacrée au thème « Travail et travailleurs coloniaux dans la guerre » qui a donné lieu à deux interventions sur « La Chine et les travailleurs chinois dans la Grande Guerre en France » et « Le travail forcé et l'effort de guerre en Afrique pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918) », menées respectivement par Madame Li Ma, historienne et sinologue à l'Université du Littoral-Côte d'Opale (académie de Lille) et Monsieur Babacar Fall, professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Enfin, la mission du centenaire a accordé le label « Centenaire » au documentaire « Chine sur le front de l'Ouest : l'histoire du Chinese Labour Corps dans la Première Guerre mondiale », qui a fait l'objet d'une diffusion sur plusieurs chaînes de télévision, ainsi qu'à deux expositions sur le thème des travailleurs étrangers. La première de ces expositions « Des étrangers dans la Sarthe, des Sarthois à l'étranger » s'est déroulée du 1er juillet au 22 septembre 2014 aux archives départementales de la Sarthe au Mans ; la seconde « Les étrangers dans la Grande Guerre » a été organisée du 1er octobre au 1er novembre 2014 à l'espace des Augustins à Montauban (Tarn-et-Garonne).

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64372

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire

Ministère attributaire : Anciens combattants et mémoire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 septembre 2014](#), page 7960

Réponse publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1335